Projet : Africa Connect Digital Campus (ACDC)

TERMES DE RÉFÉRENCE

Recrutement d'un consultant expert individuel : Développement et implémentation d'un plan d'action Genre

Informations générales

Intitulé du poste	Expert(e) en Genre
Type de contrat	Consultant(e) individuel(le) - prestations intermittentes (contrat-cadre)
Durée de la mission	9-12 mois calendaires (les 20 à 25 jours de prestation sont fractionnés sur cette période, au rythme de l'avancement du projet et non exécutés en continu)
Volume de travail	20 jours ouvrés (J/H) en base, extensible à 25 J/H maximum si nécessaire sur validation du chef de Projet (voir section 5)
Lieu d'affectation	Travail principalement à distance ; missions ponctuelles auprès des NREN bénéficiaires selon les besoins et le volume de jours disponible
Rattachement hiérarchique	Chef de Projet
Date de démarrage envisagée	Janvier 2027

Contexte du projet

Le projet « Africa Connect Digital Campus » (ACDC) constitue la composante nationale du programme régional AfricaConnect4 financé par l'Union Européenne sur le continent Africain depuis 2011. Doté d'un budget total de 4M €, le projet « Africa Connect Digital Campus » a officiellement démarré le 15 octobre 2025 dans 3 pays : le Benin, le Togo et la Côte d'Ivoire. Il est mis en œuvre par Expertise France et ses partenaires l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF).

Les 4 piliers du projets ACDC sont définis comme suit :



Dans le cadre de la composante 4, le projet ACDC entend intégrer les enjeux du genre au cours des pratiques des organisations bénéficiaires et de la transformation numérique. En effet, les secteurs de l'éducation, de la recherche, des sciences, technologies, ingénierie et mathématiques (STEM) restent marqués par des inégalités de genre significatives notamment en matière d'accès aux infrastructures, aux services numériques et aux postes à responsabilité.

C'est dans ce cadre, à travers l'Activité 4.1 « Développement et mise en œuvre d'un Plan d'Action Genre », que le projet recrute un(e) Expert(e) en Genre. La mission vise à accompagner l'équipe projet Africa Connect Digital Campus (ACDC) et ses organisations bénéficiaires dans l'intégration effective, opérationnelle et durable de l'égalité de genre au sein des activités du projet et des pratiques institutionnelles des Réseaux Nationaux d'Enseignement et de Recherche (NREN).

À cette fin, l'expert(e) réalisera un diagnostic genre ciblé dans les trois pays d'intervention, élaborera un Plan d'Action Genre (PAG) transversal au projet, décliné en plans opérationnels adaptés à chacun des trois NREN bénéficiaires, et apportera un appui méthodologique à sa mise en œuvre et à son suivi.

La mission sera conduite en étroite collaboration avec l'équipe ACDC, les partenaires de mise en œuvre IRD et AUF, ainsi que les NREN. Au démarrage de la mission, le projet facilitera l'identification de points focaux au sein des institutions concernées et mettra à disposition, dans la mesure du possible, de l'expert(e) les documents disponibles nécessaires à la réalisation des travaux.

La mission est calibrée sur une enveloppe de 20 jour ouvrée (J/H), pouvant être portée à 25 J/H si nécessaire notamment pour approfondir l'analyse de terrain ou renforcer le suivi de la mise en œuvre.

1. Objectifs de la mission

La mission poursuit les objectifs suivants :

1. Créer un Plan d'Action Genre transversal au projet et à chacun des NREN.
2. Affiner l'approche d'intégration transversale du genre (« gender mainstreaming ») de l'ensemble des activités du projet, sur la base d'une analyse de genre approfondie et contextualisée dans les trois pays d'intervention afin de garantir la prise en compte des besoins, des contraintes, des opportunités et contributions des femmes.
3. Identifier des activités complémentaires ciblées permettant d'adresser directement les enjeux de genre et de renforcer la sensibilisation à l'équité de genre, en complément des activités où le genre est intégré de manière transversale.
4. Assurer le suivi de la mise en œuvre du Plan d'Action Genre et de ses déclinaisons par NREN en veillant à leur cohérence avec les activités du projet, à leur appropriation par les organisations bénéficiaires et à l'identification des ajustements nécessaires au cours de leur mise en œuvre.

Valoriser les résultats et bonnes pratiques du plan d'action genre du projet, tant au niveau transversal du projet qu'au sein des NREN bénéficiaires, notamment à travers un événement ou une session de capitalisation dédiée.

2. Étendue des travaux et tâches à réaliser

2.1. Diagnostic de genre ciblé et opérationnel au sein de chaque NREN bénéficiaire

Cette analyse précède l'élaboration du Plan d'Action Genre. Elle vise à i) identifier les biais et écarts affectant les femmes et ii) analyser les causes structurelles des inégalités identifiées dans le périmètre du projet. L'expert(e) réalisera à minima :

- Une analyse au niveau des NREN (fonctionnement interne, ressources humaines, gouvernance, autres axes identifiés par l'expert) ;
- Une revue des politiques existantes des NREN et de leurs implications en matière de genre ;
- Une analyse de l'accès aux services des NREN par les communautés d'enseignement et de recherche, selon une perspective de genre ;
- Une analyse du rôle des femmes et de leur accès à l'e-learning.

- Analyse des causes structurelles des inégalités de genre, incluant les facteurs institutionnels, socioculturels et organisationnels.

Dans sa démarche, l'expert(e) est invité(e), dans la mesure du possible, à adopter une approche intersectionnelle, en tenant compte de la diversité des profils et des situations des femmes et des hommes, ainsi que des discriminations croisées éventuelles (âge, handicap, situation socio-économique, localisation géographique, etc.).

2.2. Élaboration du Plan d'Action Genre (PAG)

- Développer le Plan d'Action Genre en tenant compte de l'ensemble des activités listées dans tous les Résultats (Outputs) du projet ainsi que la réalité de chaque NREN :
    - Output 1 : conditions d'accès équitable aux infrastructures, équipements et services numériques des NREN et des universités bénéficiaires.
    - Output 2 : modalités de sélection, de formation et d'accompagnement des enseignants, conception de contenus pédagogiques sensibles au genre et participation des femmes aux communautés de pratique e-learning.
    - Output 3 et 4 : gouvernance, pratiques institutionnelles sensibles au genre, participation des femmes aux fonctions des NREN et 'identification d'initiatives ciblées de sensibilisation et de valorisation

Le Plan d'Action Genre constituera un outil opérationnel de pilotage, de programmation et de suivi. Il comprendra :

- Une synthèse des principaux constats du diagnostic genre, en distinguant les enjeux communs et les spécificités de chaque pays et NREN.
- Une matrice transversale reliant les mesures proposées aux activités et résultats du projet ACDC.
- Trois déclinaisons opérationnelles adaptées aux NREN bénéficiaires.
- Une priorisation des mesures selon leur pertinence, leur faisabilité, leur impact potentiel et les ressources disponibles.
- Pour chaque mesure : le résultat attendu, le responsable de mise en œuvre, le calendrier, les moyens nécessaires, les indicateurs, les cibles lorsque celles-ci peuvent être définies, et les sources de vérification.
- Une identification des risques de mise en œuvre et des mesures d'atténuation.
- Des modalités de suivi, de révision et de pérennisation des actions.

Le PAG distinguera les mesures pouvant être intégrées aux activités et budgets existants du projet des actions complémentaires nécessitant une décision ou une mobilisation de ressources supplémentaires.

- Définir, sur la base de l'analyse de genre, des actions, stratégies et mesures spécifiques pour garantir que les besoins, opportunités et contributions des femmes soient pris en compte et intégrés dans les activités concernées du projet.
- Identifier des activités additionnelles pouvant adresser directement les enjeux de genre et renforcer la sensibilisation à l'équité de genre, en complément des activités où le genre est pris en compte comme composante secondaire plutôt que comme objectif principal.

2.3. Suivi de la mise en œuvre du PAG

- En lien avec le NREN, assurer le suivi périodique de la mise en œuvre du Plan d'Action Genre auprès des équipes projet et des NREN concernés.
- Veiller à la cohérence du PAG avec l'ensemble des activités et composantes du projet tout au long de sa mise en œuvre.
- Proposer, si nécessaire, des ajustements au PAG en fonction des résultats observés et des contraintes rencontrées sur le terrain.

2.4. Valorisation des résultats et capitalisation

- Documenter les réalisations et succès du volet genre du projet, si les résultats du plan s'avèrent probants.
- Contribuer à l'organisation d'un événement ou d'une session de capitalisation dédiée ou identifier des événements existants (en lien avec l'Activité 4.3) permettant de partager le projet et ces succès.
- Préparer les supports de communication nécessaires à cette valorisation (étude de cas, présentation, note de synthèse).

3. Résultats attendus et livrables

La validation formelle des livrables relèvera d'Expertise France, après consultation des partenaires et bénéficiaires concernés selon les modalités convenues lors du cadrage.

Le suivi de la mise en œuvre reposera sur des outils simples et partagés, permettant aux institutions bénéficiaires de poursuivre les actions au-delà de la période contractuelle de l'expert(e).

NB : T0 = date de démarrage de la mission

NB2 : les dates sont indicatives et pourront être ajustées selon le calendrier réel des actions

N°	Livrable	Commentaires	Échéance indicative
1	Note méthodologique de l'analyse de genre (périmètre, outils, calendrier)	Document de cadrage de 5 à 8 pages. Il précise le périmètre (NREN et pays couverts), les sources de données, les outils de collecte (grilles d'entretien, questionnaires, revue documentaire), calendrier, risques et les parties prenantes à consulter. Il est validé par leChef de Projet avant tout travail de terrain.	T0+15
2	Rapport d'analyse de genre (NREN, politiques, accès aux services, e-learning)	Il couvre les 4 axes de l'Activité 4.1 : fonctionnement des chacun des NREN, et dans chaque pays : politiques existantes, accès aux services par les communautés d'enseignement et de recherche, rôle et accès des femmes à l'e-learning. Il identifie les biais et écarts constatés, s'appuie sur des données ventilées par sexe quand elles existent et formule des recommandations priorisées qui alimentent directement le PAG	T0+30
3	Plan d'Action Genre (PAG) validé, incluant les activités intégrées et les activités ciblées	Livrable central de la mission avec les 3 annexes (1 par NREN/pays). Il distingue les mesures d'intégration transversale (genre intégré aux activités de tous les Résultats du projet) des activités additionnelles à objectif genre spécifique. Chaque action comporte un responsable, un calendrier, des indicateurs et un budget indicatif. La validation par le Chef de Projet conditionne le démarrage de la mise en œuvre.	T0+60
4	Notes de suivi périodiques de la mise en œuvre du PAG	Notes courtes (1 à 4 pages) qui mesurent l'avancement par rapport aux indicateurs, signalent les écarts et les difficultés, et vérifient la cohérence du PAG avec les activités du projet. Elles proposent des ajustements si nécessaire. Deux notes sont prévues, à T0+150 et TO+210, avec une dernière possible en option sur les jours supplémentaires.	T0+150 / T0+210

N°	Livrable	Commentaires	Échéance indicative
5	Présentation de mi-parcours	Une présentation de mi par-cours aux NRENs et à l'équipe projet (en ligne) ou en présentiel pendant le comité annuel du projet (à confirmer).	T0+180
6	Support de capitalisation (étude de cas, présentation) et/ou événement dédié organisé ou identifié	Il n'est produit que si les résultats sont probants. Il peut prendre la forme d'une étude de cas, de témoignages (success stories) et deux présentations : 1) aux NRENs (présentation ciblée sur les résultats de chaque NREN) et 2) pendant l'évènement de capitalisation du projet (présentation focalisée sur le genre d'une façon transversale du projet) . L'expert(e) prépare le contenu de sa présentation, tandis que l'organisation logistique relève du Chef de projet	T0+250
7	Rapport final de mission, incluant bilan et recommandations de pérennisation	Il synthétise les travaux réalisés, les résultats obtenus par rapport aux indicateurs du PAG, les leçons apprises et les difficultés rencontrées. Il récapitule la consommation des jours (20 J/H, 25 J/H si l'option est activée) et formule des recommandations pour que les NREN poursuivent la démarche après la fin du projet	T0+360

Les livrables 1 à 3 sont séquentiels : chacun des livrables conditionnant le suivant.

4. Profil recherché

Formation et qualifications

- Diplôme universitaire supérieur (au minimum Master ou équivalent) en études de genre, sciences sociales, développement international ou domaine connexe.

Expérience professionnelle

- Minimum 7 ans d'expérience professionnelle dans la conduite d'analyses de genre et l'élaboration de plans d'action genre.

- Expérience avérée dans des projets de coopération internationale, idéalement dans les secteurs de l'éducation, de la recherche ou des technologies de l'information et de la communication (TIC).
- Expérience de travail avec des institutions académiques, des réseaux de recherche ou des organismes similaires notamment en Afrique de l'Ouest. Connaissance du réseau des NREN constitue un atout.
- Expérience avérée dans l'accès aux technologies, la réduction de la fracture numérique entre les femmes et les hommes, e-learning, les STEM ou l'inclusion numérique.
- Capacité démontrée à accompagner les organisations dans l'adoption de plans, de procédures et de pratiques sensibles au genre.

Compétences

- Excellentes capacités d'analyse, de rédaction et de synthèse, permettant de produire des livrables opérationnels dans un volume de jours contraint.
- Compétences avérées en conduite d'entretiens et de consultations avec des parties prenantes variées.
- Capacité à travailler en autonomie et à distance, avec des déplacements ponctuels si le volume de jours le permet.
- Maîtrise du français et/ou de l'anglais à l'écrit et à l'oral.

5. Budget-temps indicatif (jours ouvrés)

La mission est calibrée sur une enveloppe de base de 20 jours ouvrés (J/H). Cette mission est prévue de démarrer en Janvier 2027 et se terminer en Décembre 2027. Cette enveloppe pourra être portée à 25 J/H maximum si le chef de projet le juge nécessaire.

Ces jours sont fractionnés sur la durée calendaire de la mission (12 mois), au rythme de l'avancement des travaux et non exécutés en continu : le tableau ci-dessous présente la répartition indicative des 20 jours de base par tâche, ainsi que les 5 jours d'option et leur affectation privilégiée, en cohérence avec le calendrier des livrables de la section 5.

Cette répartition pourra être ajustée par le chef de Projet en fonction du calendrier définitif de mise en œuvre, sans dépasser le plafond de 25 J/H.

Tâche	Sous-activité	Lieu	Jours (base 20)	Jours (option +5)
Cadrage et note méthodologique	4.1	Distance	1	+1

Tâche	Sous-activité	Lieu	Jours (base 20)	Jours (option +5)
Analyse de genre (NREN, politiques, services, e-learning)	4.1	Mixte	6	+2
Élaboration du Plan d'Action Genre	4.1	Distance	5	-
Suivi de la mise en œuvre du PAG (points périodiques)	4.1	Distance	4	+2
Capitalisation et valorisation des résultats	4.1 / 4.3	Distance	2	
Rédaction des rapports (démarrage, intermédiaires, final)	Transversal	Distance	2	-
		TOTAL	**20**	**5**

Activation de l'option de 5 jours supplémentaires : cette extension n'est pas automatique. Elle sera déclenchée sur décision du chef de Projet, notamment si l'analyse de genre de terrain révèle des enjeux nécessitant des investigations complémentaires ou si le suivi de la mise en œuvre du PAG requiert un accompagnement plus rapproché des NREN.

6. Modalités de supervision et de rapportage

L'Expert(e) en Genre travaillera sous la supervision directe du chef de Projet. Il/elle transmettra les livrables mentionnés à la section 5 selon le calendrier convenu et participera aux réunions de coordination du projet à la demande du chef de Projet. Toute demande d'activation des jours optionnels (au-delà des 20 J/H de base) sera formulée par écrit et validée préalablement par le Chef de Projet.

Une réunion de lancement se tiendra au plus tard 7 jours après la notification du contrat en présence d'Expertise France et des bénéficiaires (NREN et Universités).

7. Modalités de soumission des candidatures

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont invité(e)s à soumettre : un CV détaillé, une proposition méthodologique succincte ainsi qu'une offre financière.

8. Délai de réception des candidatures

20 décembre 2026 à 23h